



**La Cité d'Art** est à la recherche de commerces intéressés à avoir un kiosque au parc Casimir-Dessaulles, afin de divertir la population et les familles maskoutaines en haute saison estivale! Vente de produits, dégustations, ateliers, démonstrations.

Sois le 19 juin (16 h à 23 h) lors de la soirée d'ouverture ou les 22 et 29 juin (10 h à 17 h) lors des journées familiales de La Cité d'Art dans le parc Casimir-Dessaulles La priorité est donnée aux commerçants du centre-ville de Saint-Hyacinthe.

**Tarification** : 1 journée = 100 \$ et 3 journées = 250 \$

Date : jeudi le 19 juin (soirée d'ouverture de 16 h 00 à 23 h 00) ainsi que les dimanches 22 et 29 juin (dimanche en famille de 10 h 00 à 17 h 00)

Renseignements : communiquez avec l'équipe au 1-514-652-2966 ou par courriel à [info@lacitedart.com](mailto:info@lacitedart.com).

Inclus : électricité, emplacements 12' x 12, diffusion et promotion.

La Cité d'Art ne fournit pas de kiosque, d'eau courante ni de plancher, toutefois, il y a de l'électricité sur le site (110 volts, mais il faut apporter vos rallonges électriques). Les kiosques seront installés sur le gazon et doivent être conformes aux règles du MAPAQ.

L'entreprise ou partenaire qui vend des produits ou services sur les lieux doit respecter les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux en vigueur.

Chaque entreprise ou partenaire est responsable d'assurer ses propres activités. Bien que La Cité d'Art détienne une assurance responsabilité civile pour la tenue des événements, La Cité d'Art n'est pas responsable des bris, pertes ou dommages causés par l'entreprise ou le partenaire qui tient le kiosque des dimanches en famille.

L'activité du dimanche en famille peut être annulée en cas de force majeure (pluie forte, etc.). En cas d'annulation pour cause de force majeure, il n'y aura pas de remboursement de la location.